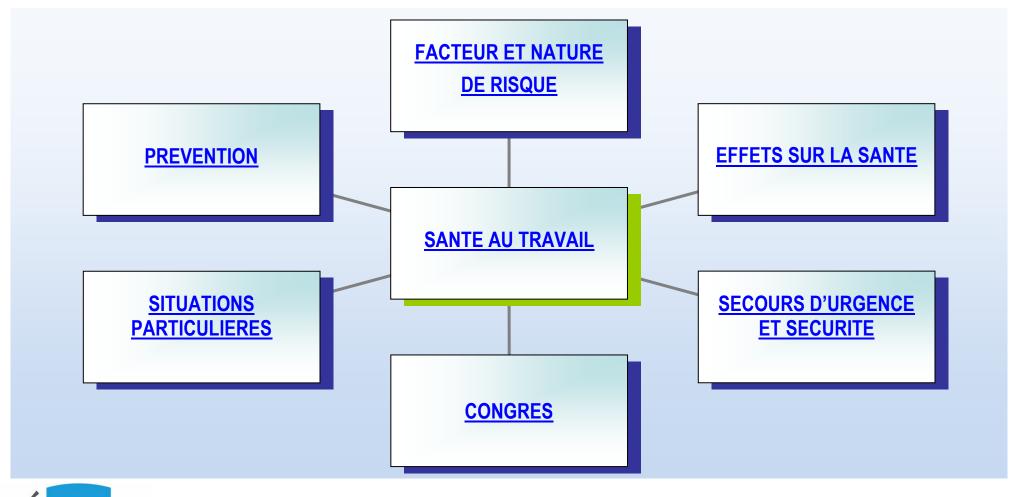
Nous vous proposons dans ce bulletin uniquement des documents accessibles gratuitement en ligne. Si à la lecture, vous remarquez une information inexacte, merci de bien vouloir nous l'indiquer.

Cliquez sur la rubrique de votre choix :





SANTE AU TRAVAIL:

■ REFORME

GENERALITE

APTITUDE/INAPTITUDE

SURVEILLANCE MEDICALE DES SALARIES

■ REFORME:

> Santé au travail - Audition de Mme Charlotte Lecocq, députée, MM. Bruno Dupuis, consultant senior en management, Henri Forest, ancien secrétaire confédéral de la CFDT et Hervé Lanouzière, inspecteur général des affaires sociales :

Commission des Affaires Sociales - Sénat - 03/10/2018.

- Lire le compte-rendu
- ➤ Le rapport Lecocq sur la santé au travail en France Une onde de choc :

Préventica-Bordeaux - 03/10/2018 - 46 minutes 44 secondes.

- Voir la conférence de presse de Mme La Députée Charlotte Lecocq sur YouTube
- ➤ Ma santé, mon travail Où va-t-on ?

Entreprise & Santé - 4ème trimestre 2018

• Lire l'entretien avec Charlotte Lecocq - Députée du Nord

GENERALITES:

➤ Modernisation de notre système de santé - Décret du 25/09/2018 :

Dans les suites de la publication de la loi dite Touraine et des décrets afférents, le récent décret du 25/09 écoulé vise à modifier différentes dispositions réglementaires, afin que leur rédaction soit plus conforme aux dernières évolutions textuelles. On relèvera ainsi que la Commission de Coordination des Agences Régionales de Santé (ARS) ou leur Conférence Régionale de la santé et de l'autonomie connaissent quelques ajustements rédactionnels pour asseoir la dimension de la santé dans sa globalité et non au seul axe de prévention. Présanse - 22/10/2018.

- Lire le décret n°2018-811 du 25/09/2018 NOR : SSAH1813676D
- ➤ Missions et enjeux de la santé au travail :

Assurance Maladie-Risques Professionnels - 09/2017 - 12 pages.

• Télécharger la brochure

➤ Bulletin d'actualité juridique :

INRS - 09/2018 - 20 pages.

- Télécharger le bulletin d'actualité juridique n° 9
- > GPSST 2018 Grille de positionnement en santé et sécurité au travail :

GPSST est un outil de diagnostic partagé des pratiques de prévention adapté à la plupart des entreprises. Il permet d'évaluer l'organisation de la prévention des risques de l'entreprise de manière détaillée et collective. En comparant la situation de l'entreprise à des situations types de prévention dans sept domaines d'évaluation, l'utilisateur bénéficie d'un état des lieux précis de ses pratiques et de son engagement en matière de prévention. INRS - 09/2018.

- Télécharger la grille
- > 7ème édition du Concours vidéos 2019 Santé et Sécurité au travail A vous de filmer :

INRS - 09/2018.

- En savoir plus
- ➤ 8ème édition de l'enquête « Conditions de travail » du 01/10/2018 au 31/05/2019 :

INSEE - DARES - 01/10/2018.

- En savoir plus
- ➤ Pénibilité Deux nouveaux référentiels de branche :

Ministère du Travail - 07/2018.

- Télécharger le référentiel et l'annexe Confédération nationale des charcutiers traiteurs 27 pages et 92 pages
- Télécharger le référentiel et l'annexe Confédération nationale des syndicats dentaires 38 pages et 75 pages
- > Retour sur... les Journées Santé Travail 2018 "Contributions des SSTI à la Santé globale" :

Présanse - 10/2018.

- Accéder aux présentations
- ➤ Les documents en santé et sécurité Mémento des documents obligatoires :

STCS-Cholet - Mise à jour 10/2018 - 2 pages.

• Télécharger la fiche technique Culture Prev' n° 8

➤ Un IPRP, c'est quoi exactement ?

SEST-Paris - 2018 - 2 minutes 01 secondes.

- Voir la vidéo sur YouTube
- ➤ Asthme lié au travail :

CCHST-Canada - 22/10/2018.

- Lire le dossier
- ➤ Obligation de sécurité de l'employeur Une notice d'information peut suffire :

L'employeur peut voir sa responsabilité écartée lorsqu'il démontre avoir pris les mesures de prévention nécessaires. Une nouvelle illustration montre que la simple remise d'une notice d'information au salarié peut suffire à écarter la responsabilité de l'employeur. Editions Législatives - 02/10/2018.

• Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-26333 du 12/09/2018

Retour sommaire rubrique « Santé au Travail »

APTITUDE / INAPTITUDE :

- ➤ Inaptitude et reclassement Des sociétés forment un groupe lorsqu'il y a possibilité de permutation de tout ou partie du personnel : ISTNF 22/10/2018.
 - Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-20867 du 26/09/2018
- ➤ Licenciement pour impossibilité de reclassement et inaptitude d'un salarié ayant perdu sa qualité de salarié protégé : ISTNF 22/10/2018.
 - Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 17-19429 du 20/09/2018
- SURVEILLANCE MEDICALE DES SALARIES :
 - ➤ La visite médicale de pré-reprise :

AMETRA-Montpellier - 08/2018 - 2 pages.

• <u>Télécharger la fiche</u>

→ Retour sommaire rubrique « Santé au Travail »

- Retour sommaire rubrique « Santé au Travail »
 - → Retour page d'accueil

FACTEUR ET NATURE DE RISQUES :

- ACCOUTUMANCES (ADDICTIONS, ADDICTOLOGIE) (DROGUES, ALCOOL, TABAC) :
 - ➤ 3ème édition #MoisSansTabac. Bien se préparer pour augmenter ses chances de succès : Ministère des Solidarités et de la Santé - Santé publique France - Assurance Maladie - 01/10/2018.
 - <u>Télécharger le communiqué de presse</u>
 - ➤ Acteurs ressources en tabacologie Pays de La Loire Annuaire 2018 :

SRAE Pays de La Loire - ANPAA Pays de La Loire - ARS Pays de La Loire - 2018 - 35 pages.

- <u>Télécharger le guide</u>
- ➤ L'abus d'alcool tue chaque année plus de 3 millions de personnes :

OMS - 21/09/2018.

- Lire le communiqué de presse
- <u>Télécharger le rapport 09/2018</u> 478 pages (En anglais)
- ➤ Cannabis et thérapeutique Les lois de la science :

ANPAA - 09/2018 - 12 pages.

• <u>Télécharger le dossier Décryptages n° 33</u>

- ACCOUTUMANCES
 - **AMBIANCES THERMIQUES**
 - AMIANTE ET FIBRES
- BRUI
- MANUTENTION MECANIQUE ET LEVAGE
- RAYONNEMENTS IONISANTS ET NON IONISANTS
- RISQUE BIOLOGIQUE
- **RISQUE CHIMIQUE**
- RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE
- RISQUES LIES A LA CIRCULATION DANS L'ENTREPRISE
- RISQUES LIES AUX MACHINES ET OUTILS A MAINS
- RISQUE ROUTIER
- RISQUES PSYCHOSOCIAUX

> Prévention des risques liés aux conduites addictives en milieu de travail :

AIPALS-Montpellier - 08/2018 - 16 pages.

- <u>Télécharger le guide pratique pour l'employeur et les représentants du personnel</u>
- ➤ L'usage de drogues illicites sur les lieux de travail :

CESI-Belgique - 09/2018 - 2 pages.

• Télécharger la fiche d'information CEDIOM

AMBIANCES THERMIQUES:

➤ Napo dans... Un coup de chaleur :

INRS... - 2018.

- Voir la vidéo "Un coup de chaleur Montrer l'exemple" 1 minute 42 secondes
- Voir la vidéo "Un coup de chaleur Le duel" 1 minute 58 secondes
- ➤ Travailler au froid :

AIST84-Vedène - 10/2018 - 4 pages.

• Télécharger la fiche

AMIANTE ET FIBRES :

➤ Amiante - Repérage avant travaux - Report date entrée en vigueur :

L'arrêté concernant le repérage avant travaux (RAT) dans les immeubles bâtis, pour lequel il était prévu une entrée en application au plus tard au 01/10/2018, ne pourra entrer en vigueur avant le 01/03/2019. Ministère du Travail - 15/10/2018.

- En savoir plus
- ➤ Amiante. Aéraulique des chantiers d'amiante sous confinement Guide pratique de ventilation :

Ce guide propose une démarche permettant une acquisition didactique de la méthode du bilan aéraulique des chantiers sous confinement, depuis la reconnaissance des lieux jusqu'à la vérification sur chantier, en passant par le dimensionnement et l'implantation du matériel nécessaire. INRS - 1ère édition - 10/2018 - 52 pages.

• Télécharger la brochure - Référence ED 6307

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

➤ Amiante et affections associées :

STL Limousin - 10/2018.

- Télécharger la plaquette
- ➤ Défaut de repérage amiante avant travaux :

Dans le cadre de travaux de réhabilitation d'un immeuble, un maître d'ouvrage désigne un coordonnateur SPS. Au cours du désamiantage, l'inspection du travail ordonne l'arrêt du chantier, occasionnant un retard des travaux. Le maître d'ouvrage assigne la société de coordination SPS en indemnisation, sans succès. Fiches OPPBTP - 10/2018.

• Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Civile 3 n° 17-17574 du 05/07/2018

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

BRUIT:

➤ Santé auditive au travail - Les outils de prévention à votre disposition :

OPPBTP - 10/2018.

- Accéder au dossier de prévention Le bruit
- <u>Télécharger l'ouvrage "Le bruit Risques et protections"</u> 64 pages
- ➤ Résultats de l'enquête JNA Ifop « Bruit, Santé Auditive et Qualité de Vie au Travail. Quelles réalités ? » 59% des actifs en activité professionnelle se disent personnellement gênés par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail :

IFOP - 10/2018.

- <u>Télécharger le communiqué de presse</u> 6 pages
- Voir les résultats de l'enquête 14 diapositives
- ➤ Prévenir les risques liés au bruit :

STL Limousin - 10/2018.

- <u>Télécharger la plaquette salariés</u>
- Télécharger la plaquette employeurs
- ➤ Agents ototoxiques :

AIST84-Vedène - 10/2018 - 4 pages.

• Télécharger la fiche

- ➤ Méthodologie innovante pour la caractérisation des matériaux acoustiques en laboratoire et étude de son applicabilité sur le terrain : IRSST-Québec 06/2018 119 pages.
 - En savoir plus
 - Télécharger le rapport scientifique Référence R-1022

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

■ MANUTENTION MECANIQUE ET LEVAGE :

> Ponts roulants - Manuel de sécurité :

Longtemps restée dans le domaine de l'empirisme, l'utilisation des engins fait aujourd'hui l'objet de règles nombreuses touchant à la fois au choix, aux vérifications et à la maintenance du matériel, à la formation du personnel, ainsi qu'à la conduite proprement dite. C'est pourquoi ce manuel comprend deux parties : l'une consacrée aux aspects purement réglementaires, l'autre plus spécifiquement dédiée aux règles de bonnes pratiques en matière de conduite d'engins. Un large public pourra ainsi trouver dans ce manuel les références qui lui seront nécessaires : chefs d'établissements, chargés de sécurité, formateurs, et bien sûr les conducteurs eux-mêmes (pontiers, conducteurs de ponts roulants, de portiques et semi-portiques) Ce document annule et remplace la brochure ED 716 "Ponts roulants. Manuel de sécurité à l'usage de la maîtrise, des pontiers et du personnel d'entretien", datant de 1997. INRS - 2ème édition - 10/2018 - 84 pages.

• <u>Télécharger la brochure - Référence ED 6105</u>

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

RAYONNEMENTS IONISANTS ET NON IONISANTS :

> Prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants :

La présente instruction a pour objet de présenter et expliciter les nouvelles dispositions issues des décrets cités ci-dessous, ainsi que les dispositions transitoires associées, en apportant aux services déconcentrés, aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8112-1, aux inspecteurs de la radioprotection et aux inspecteurs de la sûreté nucléaire les précisions techniques nécessaires au contrôle de leur application par les entreprises. Légifrance - 02/10/2018 - 40 pages.

- Télécharger l'instruction n° DGT/ASN/2018/229 du 02/10/2018 NOR : MTRT1827389J
- ➤ Bilan 2017 des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants en France :

IRSN - 26/09/2018.

- Lire le communiqué
- <u>Télécharger le rapport</u> 126 pages
- <u>Télécharger l'infographie</u>

➤ Guide de la radioprotection - Destiné aux personnels exposés :

AMETRA-Montpellier - 05/2018 - 8 pages.

- <u>Télécharger le guide</u>
- ➤ Ondes électromagnétiques Le malaise d'un électrohypersensible reconnu en accident du travail :

Le tribunal des affaires sociales de Versailles a reconnu comme accident du travail le malaise, sur son lieu de travail, d'un technicien de service client employé dans une "hotline". Diagnostiqué hypersensible aux champs électromagnétiques, l'employeur n'avait pas aménagé son poste de travail pour le mettre sur un poste peu exposé, comme le demandait la médecine du travail. En l'absence de preuve, pour son malaise, d'une cause étrangère au travail, la victime a bénéficié de la présomption d'imputabilité. Editions Législatives - 19/10/2018.

Décision du TASS de Versailles n° 1500718/V du 27/09/2018

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

■ RISQUE BIOLOGIQUE :

> Conditions de réalisation de la vaccination antigrippale par un infirmier ou une infirmière :

Le décret permet aux infirmiers de vacciner contre la grippe saisonnière les personnes n'ayant encore jamais été vaccinées contre cette maladie. Légifrance - JORF n° 0222 du 26/09/2018.

- Lire le décret n° 2018-805 du 25/09/2018 NOR : SSAP1822433D
- ➤ Liste des personnes pouvant bénéficier de l'injection du vaccin antigrippal saisonnier pratiquée par un infirmier ou une infirmière : Légifrance JORF n° 0222 du 26/09/2018.
 - Lire l'arrêté du 25/09/2018 NOR: SSAP1824794A
- ➤ Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière Un parcours vaccinal simplifié :

Ministère des Solidarités et de la Santé - 02/10/2018.

- Télécharger le communiqué de presse
- ➤ Prévenir la grippe Vaccination et bons gestes :

L'Assurance Maladie - 16/10/2018.

• Lire le dossier

➤ Rubéole :

Suite au décret paru le 07/05/2018, la rubéole est désormais intégrée dans la liste des maladies à déclaration obligatoire (DO), impliquant des modifications des modalités de surveillance à compter du dernier trimestre de 2018. Tous les cas confirmés de rubéole survenant en population générale doivent être déclarés, de même que les cas d'infection maternofoetale et les cas de rubéole congénitale chez les nouveau-nés. La surveillance opérée par le réseau Renarub sera prolongée de façon contemporaine à la première année de mise en place de la DO rubéole. Santé publique France - Mise à jour 11/09/2018.

- Lire le dossier
- ➤ Reconnaissance des risques professionnels encourus par les agents d'assainissement et de traitement des eaux usées : Sénat 28/09/2018.
 - Lire la Question écrite n° 01127 du 31/08/2017 / Réponse du Ministère de l'action et des comptes publics du 27/09/2018
- ➤ Prise en charge de la maladie de Lyme :

Sénat - 18/10/2018.

• <u>Lire la question écrite n° 06250 de M. Michel Dagbert publiée dans le JO Sénat du 19/07/2018 - Réponse du Ministère des solidarités et de la santé publiée dans le JO Sénat du 18/10/2018</u>

➤ En finir avec la tuberculose :

INSERM - 27/09/2018.

- Lire l'actualité
- Télécharger le rapport de l'OMS 09/2018 277 pages (En anglais)
- > CIP 10-M Dispositif de prélèvement d'agents biologiques Caractériser l'exposition aux polluants biologiques :

INRS - 25/09/2018.

- Lire l'actualité
- > Pigûres hyménoptères Prévention et conduite à tenir Employeurs & Salariés :

ASMT65-Tarbes - 09/2018.

- Télécharger le dépliant
- > Grippe, des gestes simples pour éviter la contagion :

CESI-Belgique - 10/2018.

• Télécharger l'affiche

➤ La rougeole :

CESI-Belgique - 09/2018 - 4 pages.

• <u>Télécharger la fiche d'information CEDIOM</u>

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

■ RISQUE CHIMIQUE:

➤ Protection des travailleurs contre les agents chimiques cancérigènes - Déclaration de la commissaire Thyssen à la suite de l'accord entre les institutions de l'Union européenne :

Commission européenne - 11/10/2018.

- Lire le communiqué de presse
- ➤ Fiches toxicologiques :

INRS - 2018.

- Accéder à la fiche Référence FT 3 Acétone 5ème édition Mise à jour partielle 10/2018
- Accéder à la fiche Référence FT 254 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol et son acétate 3ème édition Mise à jour partielle 09/2018
- Accéder à la fiche Référence FT 255 2-(2-Éthoxyéthoxy)éthanol et son acétate 3ème édition Mise à jour partielle 09/2018
- ➤ Comment utiliser la base de données fiches toxicologiques ?

INRS - 17/09/2018 - 2 minutes 32 secondes.

- Voir le tutoriel sur YouTube
- ➤ Fiches toxicologiques Votre avis nous intéresse!

INRS - 08/10/2018.

- Donnez votre avis Du 01/10/2018 au 31/12/2018
- > Bitume Comment améliorer la prévention du risque chimique sur les chantiers de construction routière ?

INRS - 25/09/2018 - 46 minutes 53 secondes.

- Accéder au webinaire sur YouTube
- > Eventuels risques liés à l'emploi de matériaux issus de la valorisation de pneumatiques usagés dans les terrains de sport synthétiques et usages similaires :

ANSES - 29/08/2018 - 25 pages.

• Télécharger la note d'avis scientifique

> Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges - Modification annexe VI du règlement :

JOUE - 05/10/2018 - 12 pages.

- <u>Télécharger le règlement (UE) 2018/1480 de la Commission du 04/10/2018 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil et corrigeant le règlement (UE) 2017/776 de la Commission</u>
- > Protection des travailleurs contre l'exposition à des substances nocives Accord :

Parlement Européen - 11/10/2018.

- Lire le communiqué de presse
- ➤ Les perturbateurs endocriniens Un risque chimique émergent :

Préfet de la région Auvergne Rhône Alpes - Assurance Maladie Risgues Professionnels - SSTI03 - AIST63 - AIST43 - ACISMT - CPME - 12/2017.

- Télécharger la plaquette à destination des préventeurs
- ➤ Les Perturbateurs endocriniens En savoir plus :

Préfet de la région Auvergne Rhône Alpes - Assurance Maladie Risques Professionnels - SSTI03 - AIST63 - AIST43 - ACISMT - CPME - 12/2017.

- Télécharger la plaquette à destination des employeurs et des salariés
- ➤ Le risque chimique Prévention des risques professionnels :

AIST89-Auxerre - 09/2018.

- <u>Télécharger le dépliant</u>
- ➤ Produits cytotoxiques Informations aux salariés :

AMETRA-Montpellier - 05/2018 - 8 pages.

- <u>Télécharger le guide</u>
- ➤ Évaluation de la biomasse mycologique sur les surfaces des réseaux aérauliques des systèmes de ventilation :

IRSST-Québec - 10/2018.

- Voir la vidéo 18 minutes 23 secondes
- Télécharger le diaporama 32 diapositives

→ Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE :

➤ Manutention manuelle de charges :

AIST89-Auxerre - 09/2018.

- Télécharger le dépliant
- RISQUES LIES A LA CIRCULATION DANS L'ENTREPRISE :
 - ➤ Guider les manœuvres de camion :

OPPBTP - 07/2018 - 8 pages.

- Télécharger le mémento
- > Protocole de sécurité Chargement déchargement :

Assurance Maladie-Risques Professionnels Centre Ouest - Carsat Centre Ouest - Mise à jour 09/2018.

- Télécharger la note pratique de prévention 6 pages
- Télécharger le protocole de sécurité 2 pages
- Télécharger le protocole concis de sécurité 1 page
- <u>Télécharger les consignes de circulation Exemple de plan de circulation dans une entreprise</u> 2 pages

> Blessé par un engin de chantier :

Un travailleur indépendant a été blessé par l'élévateur hydraulique à nacelle qu'il utilisait pour effectuer des travaux d'insonorisation. La société propriétaire de l'engin, condamnée à réparer intégralement le préjudice subi et à payer à la victime une indemnité, conteste cette décision en faisant valoir que la garde de l'engin avait été transférée à l'utilisateur. Cependant, pour les juges, le propriétaire a conservé la garde de l'engin car l'accident est exclusivement dû à la rupture d'une pièce de la transmission de l'engin, et aucune preuve n'indique qu'une fausse manœuvre de la victime en serait l'origine. Fiches OPPBTP - 10/2018.

• Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Civile 2 n° 17-21098 du 05/07/2018

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

RISQUES LIES AUX MACHINES ET OUTILS A MAINS :

> Presses plieuses hydrauliques pour le travail à froid des métaux - Amélioration de la sécurité sur les machines en service dans le cadre de leur rénovation. Spécifications techniques à l'usage des utilisateurs, des préventeurs et des rénovateurs :

Ce guide concerne les presses plieuses hydrauliques à chargement et/ou à déchargement manuel, non marquées "CE". Il est destiné à guider les utilisateurs et les préventeurs, aidés du rénovateur, dans le diagnostic de sécurité des presses plieuses hydrauliques, et à définir les points sur lesquels la sécurité peut être améliorée, tout en prenant en compte les contraintes de la production. Il se veut une aide au choix des solutions les mieux adaptées à la sécurité des opérateurs, tout en conservant autant que possible les circuits existants. Il présente au rénovateur les solutions techniques à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité. INRS - 2ème édition - 10/2018 - 64 pages.

- <u>Télécharger la brochure Référence ED 927</u>
- ➤ Fourniture, mise en place, mise en service et utilisation d'accès motorisés installés sur les grues à tour dans le cadre de l'application de la recommandation R495 :

CISMA - DLR - FEDERATION NATIONALE LES TRAVAUX PUBLICS - FFB - INRS - 07/2018 - 35 pages.

• Télécharger le guide d'information

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

RISQUE ROUTIER :

➤ Mesures destinées à améliorer la sécurité routière :

Le décret prévoit notamment :

- la création d'une peine complémentaire d'interdiction de conduire un véhicule qui ne soit pas équipé d'un dispositif homologué d'anti-démarrage par éthylotest électronique pour les cas de contravention de conduite sous l'influence de l'alcool ;
- l'application de l'article L. 225-5 du code de la route qui définit les conditions dans lesquelles les entreprises exerçant une activité de transport public routier de voyageurs ou de marchandises peuvent se voir communiquer les informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire des personnes qu'elles emploient comme conducteur de véhicule à moteur.

 Légifrance JORF n° 0215 du 18/09/2018.
 - Lire le décret n° 2018-795 du 17/09/2018 NOR : INTS1800011D
- Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur :

Légifrance - JORF n°0228 du 03/10/2018.

• Lire l'arrêté du 26/09/2018 - NOR : MTRD1819026A

- > Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules :
 - Légifrance JORF n°0240 du 17/0/2018.
 - Lire l'arrêté du 10/10/2018 NOR : MTRD1819027A
- ➤ Le risque routier :

STCS-Cholet - Mise à jour 09/2018 - 2 pages.

- Télécharger la fiche technique Culture Prev' n° 6
- > Pour votre sécurité, les 6 bonnes raisons de se garer en marche arrière :

STCS-Cholet - Mise à jour 09/2018 - 4 pages.

- Télécharger la brochure
- RISQUES PSYCHOSOCIAUX (STRESS, HARCELEMENT, VIOLENCE...):

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

> Renforcement de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes :

L'objet de la présente circulaire est de présenter les différentes modifications, qui figuraient dans le projet de loi initial ainsi que celles qui ont été ajoutées au cours des débats par le législateur. Légifrance - 03/08/2018 - 37 pages.

- Télécharger la circulaire du 03/092018 relative à la présentation de la loi n°2018-703 du 03/08/2018 NOR : JUSD1823892C
- ➤ Questionnaire d'auto-évaluation de l'épuisement professionnel :

Marie Pezé. Souffrance et Travail - 27/09/2018.

- Accéder au questionnaire pour les cliniciens et les patients
- ➤ La dépression, du mal être à la maladie :

Santé publique France - 16/10/2018 - 27 pages.

- Lire le BEH N°32-33
- > Cœur et stress Le stress, un ennemi pour notre cœur, mais qui n'est pas une fatalité!

Fédération Française de Cardiologie - 09/2018 - 18 pages.

• Télécharger le numéro de l'Observatoire du Cœur des Français n° 5

➤ Harcèlement sexuel sexisme - Que faire ?

AMETRA-Montpellier - 01/2018.

- Télécharger le dépliant à destination des salariés
- > Grille d'inspection de l'environnement de travail Moyens de prévention à mettre en place dans l'environnement de travail, afin de prévenir la violence envers le personnel :

La grille présente un tronc commun de questions pour tous les gestionnaires, les préventionnistes ou les travailleurs qui souhaitent prévenir plutôt que guérir. Elle permet de dresser le portrait des risques présents dans un environnement de travail standard, peu importe l'établissement, la mission ou le mandat de l'organisation. ASSTSAS-Québec - 09/2018 - 46 pages.

- <u>Télécharger la grille</u>
- ➤ Le comportement autoritaire d'un responsable hiérarchique peut constituer le délit de harcèlement moral :

Le comportement de l'intéressé excédait, quelle qu'ait été la manière du salarié d'exercer sa prestation de travail, les limites de pouvoir de direction - Lettre Capstan - 10/2018.

- Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Criminelle n° 17-82649 du 19/06/2018
- ➤ La violence à l'égard d'un autre salarié est constitutive d'une faute grave :

L'attitude violente, tant verbale que physique, à l'égard d'une autre salariée portaient atteinte à la sécurité de cette dernière qu'il appartenait à l'employeur de protéger et, en ce qu'ils justifiaient un départ immédiat, rendaient impossible la poursuite du contrat de travail et constituaient une faute grave. Lettre Capstan - 10/2018.

- Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-19288 du 04/07/2018
- > Accusations infondées de harcèlement moral Faute lourde :

Le salarié avait sciemment organisé une conférence de presse destinée à "ternir l'image" de son employeur au cours de laquelle il avait porté des accusations infondées de harcèlement moral et de faits de discrimination dénaturés et volontairement sortis de leur contexte. Ces agissements procédaient d'une intention de nuire caractérisant une faute lourde. Lettre Capstan - 10/2018.

- Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 17-17485 du 05/07/2018
- ➤ La preuve du harcèlement moral est partagée Jurisprudence constante :

ISTNF - 22/10/2018.

• Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 16-27818 du 19/09/2018

➤ Lorsque l'inaptitude tient son origine d'agissements de harcèlement moral imputables à l'entreprise, le licenciement pour impossibilité de reclassement qui en découle est nul :

ISTNF - 22/10/2018.

• Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 17-14806 du 20/09/2018

Retour sommaire rubrique « Facteur et Nature de risques »

SITUATIONS PARTICULIERES:

■ FEMME ENCEINTE

HANDICAP-INVALIDITE

NOUVEAUX EMBAUCHES

TRAVAIL DES JEUNES

TRAVAIL EN HAUTEUR

TRAVAIL ISOLE

■ TRAVAIL SUR ECRAN

TRAVAIL TEMPORAIRE

FEMME ENCEINTE :

➤ Les travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes qui effectuent un travail posté se déroulant partiellement en horaire nocturne doivent être considérées comme exerçant un travail de nuit et bénéficient de la protection spécifique contre les risques que ce travail est susceptible de présenter :

CJUE - 19/09/2018.

- <u>Télécharger le communiqué de presse</u> 3 pages
- Lire l'arrêt de la CJUE C-41/17 du 19/09/2018

➤ Des grossesses à risque pour les soignantes :

Près de 70 % des aides-soignantes et 60 % des infirmières cumulent, pendant leur grossesse, au moins cinq risques professionnels. C'est ce que révèle une récente enquête de l'Association nationale de médecine du travail et d'ergonomie du personnel des hôpitaux. Santé et Travail - 16/10/2018.

- Lire l'article
- ➤ Reproduction, grossesse & Santé au Travail :

SIST-Colmar - 05/2018 - 4 pages.

• <u>Télécharger la brochure</u>

HANDICAP-INVALIDITE :

> Simplification de la procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et à l'amélioration de l'information des bénéficiaires de l'obligation d'emploi :

Le décret simplifie la procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), en prévoyant la délivrance automatique d'une attestation pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies

professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, pour certains bénéficiaires d'emplois réservés, ainsi que pour les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité au titre de la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires. Il permet également aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi d'être mieux informés de leurs droits, en prévoyant que les décisions relatives à l'attribution de la carte mobilité inclusion portant la mention invalidité et de l'allocation aux adultes handicapés comportent désormais une mention expresse précisant qu'ils sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'insertion professionnelle, sans qu'il leur soit nécessaire d'accomplir une démarche supplémentaire de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Il prévoit en outre que toute demande de renouvellement proroge les effets du bénéfice de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé délivrée au titre d'une précédente décision, dans l'attente de son instruction. Légifrance - JORF n° 0231 du 06/10/2018.

- Lire le décret n° 2018-850 du 05/10/2018 NOR : MTRD1802038D
- ➤ Début des travaux de la mission d'information sur le handicap dans la fonction publique :

Sénat - 09/10/2018.

- Lire l'article
- ➤ Les postes de ré-accueil en entreprise :

Carsat Pays de La Loire - 09/2018 - 3 minutes 41.

- Voir la vidéo sur YouTube
- > Travailleurs handicapés Comment favoriser leur insertion professionnelle ?

FRANCE STRATEGIE - 09/2018 - 45 minutes 48 secondes.

- Accéder à la Webconférence
- ➤ Bien préparer le retour au travail de mon salarié suite à une absence prolongée :

AIPALS-Montpellier - 06/2018 - 8 pages.

- Télécharger la brochure
- ➤ Absence prolongée Comment faciliter votre reprise de travail :

AIPALS-Montpellier - 06/2018 - 6 pages.

• Télécharger la brochure

➤ Étude des qualités psychométriques de l'Outil d'identification de la situation de handicap au travail (OISHT) utilisé auprès de travailleurs ayant un trouble musculosquelettique ou un trouble mental courant :

IRSST-Québec - 09/2018 - 105 pages.

- Lire le résumé
- Télécharger le rapport scientifique Référence R-1028
- NOUVEAUX EMBAUCHES :
 - ➤ L'accueil des nouveaux salariés :

STCS-Cholet - Mise à jour 10/2018 - 2 pages.

- Télécharger la fiche technique Culture Prev' n° 7
- TRAVAIL DES JEUNES :
 - > Apprenti-e Santé sécurité contrat :

DIRECCTE Pays de la Loire - Mise à jour 10/2018 - 12 pages.

- Télécharger le guide
- ➤ Les apprentis mineurs :

AMI-Evreux - 07/2018.

- Télécharger le dépliant
- TRAVAIL EN HAUTEUR :
 - > Prévenir les risques de chutes de hauteur Attention aux toitures en matériaux fragiles :

OPPBTP - MSA - CNRACL - Direccte Bretagne - Carsat Bretagne - AFCO - MAJ 10/2018 - 12 pages.

- <u>Télécharger le guide</u>
- TRAVAIL ISOLE :
 - ➤ Travail isolé :

STCS-Cholet - 09/2018 - 2 pages.

• <u>Télécharger la fiche technique Culture Prev' n° 24</u>

Retour sommaire rubrique « Situations particulières »

TRAVAIL SUR ECRAN :

➤ La cyberdépendance et autres consommations d'écrans :

AMETRA-Montpellier - 02/2018.

• Télécharger le dépliant destiné aux salariés

Retour sommaire rubrique « Situations particulières »

■ TRAVAIL TEMPORAIRE :

Les ouvriers intérimaires sont-ils plus exposés aux risques professionnels?

En France, les ouvriers intérimaires, qui représentent la majorité des personnes en intérim et 8 % des ouvriers, sont très fortement exposés à des contraintes physiques dans leur travail. Ils sont 22 % à manipuler des charges lourdes plus de 20 heures par semaine contre 12 % pour l'ensemble des ouvriers. Ces contraintes s'expliquent toutefois davantage par les caractéristiques des métiers qu'exercent les intérimaires que par leur statut d'intérimaire. À première vue, les ouvriers intérimaires semblent moins exposés aux produits chimiques dangereux que les autres ouvriers. Mais ce résultat doit être nuancé du fait d'une large méconnaissance de leurs expositions par les médecins du travail ou par eux-mêmes. Les rythmes de travail des ouvriers intérimaires sont particulièrement contraints. Selon l'enquête Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels, ils déclarent deux fois plus souvent que les autres ouvriers que leur rythme de travail est déterminé par le déplacement automatique d'un produit (23 % contre 11 %) ou par la cadence automatique d'une machine (25 % contre 12 %). Ministère du Travail - DARES - 10/2018.

- <u>Télécharger le document DARES Analyses n° 2018-045</u> 7 pages
- <u>Télécharger le fichier des données</u>

Retour sommaire rubrique « Situations particulières »

PREVENTION:

- **GENERALITES**
- CHSCT OU AUTRES INSTANCES
- CONCEPTION DES LIEUX ET DES SITUATIONS DE TRAVAIL
- **EVALUATION DES RISQUES**
- HYGIENE DE VIE / SANTE PUBLIQUE
- NORMALISATION / RECOMMANDATION
- PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE

GENERALITES :

➤ E-formation en santé & sécurité au travail :

Cet espace de formation en ligne s'articule autour de 4 modules désormais indépendants : s'initier à la prévention des risques professionnels, comprendre les liens entre travail et santé, comprendre l'accident de travail, participer à l'évaluation des risques professionnels. INRS - 2018.

• Accéder à l'espace e-formation

> Principales vérifications périodiques :

Cette brochure a pour but de rappeler, sous une forme synthétique, les dispositions à prendre en application des différents textes réglementaires, normatifs ou de recommandations qui fixent la nature et la périodicité des vérifications techniques obligatoires ou recommandées concernant les installations industrielles et commerciales (équipements, matériels, machines, appareils, véhicules), les ambiances physiques et chimiques (bruit, rayonnements ionisants, gaz ou vapeurs, poussières). Dans ce document, l'appellation "vérification" est un terme générique qui est précisé au cas par cas : il peut s'agir en effet d'épreuve, d'examen, d'essai, de contrôle visuel, de visite, d'inspection, de mesure ou d'entretien préventif. C'est la réglementation qui indique précisément le type d'opération qu'il convient d'effectuer. INRS - 6ème édition - 08/2018 - 162 pages.

• <u>Télécharger la brochure - Référence ED 828</u>

> Equipements de travail - Vérification, formation, conduite et autorisation :

DIRECCTE Pays de la Loire - Mise à jour 07/2018.

- Télécharger la fiche "La vérification des équipements de travail et autorisation de conduite"
- <u>Télécharger la fiche "Les formations et autorisations de conduite des équipements automoteurs et des appareils de levage"</u>
- <u>Télécharger la fiche "La conduite sur route des tracteurs et autres équipements"</u>
- > Principales vérifications des équipements de travail, des EPI et des installations pour les entreprises du BTP :

OPPBTP - 09/2018 - 6 pages.

• <u>Télécharger la fiche</u>

> Produits d'entretien - Risques et gestes à adopter :

GIST44-St Nazaire - 09/2018.

- Télécharger la fiche n° 18 Produits d'entretien : connaître les risques
- <u>Télécharger la fiche n° 19 Produits d'entretien : prévenir les risques</u>
- Télécharger la fiche n° 20 Produits d'entretien : réduire les risques
- ➤ Métiers du plâtre et de l'isolation Les isolants thermiques :

IRIS-ST - Mise à jour 01/2018 - 10 pages.

- Télécharger le mémo santé
- ➤ Métiers du BTP Santé et sécurité des travailleurs indépendants :

IRIS-ST - Mise à jour 01/2018 - 10 pages.

- Télécharger le mémo sécurité
- ➤ Entreprises artisanales du BTP Coactivité sur chantier :

IRIS-ST - OPPBTP - Mise à jour 01/2018 - 10 pages.

- Télécharger le mémo sécurité
- ➤ Boucher Les risques du métier Employeurs & Salariés :

ASMT65-Tarbes - 09/2018.

- Télécharger le dépliant
- > Ordonnance de prévention Vendeur prêt à porter :

STSA-Mulhouse - 10/2018.

- Accéder à la fiche
- ➤ Identifier les risques à la santé et la sécurité au travail Trousse d'outils pour le personnel enseignant superviseur de stage du parcours de formation axée sur l'emploi :

IRSST-Québec - 08/2018 - 34 pages.

• <u>Télécharger la publication - Référence DF-1008</u>

> Intégration sécuritaire des nouveaux travailleurs dans le secteur de transformation du bois :

L'intégration de nouveaux travailleurs dans le secteur de la transformation du bois pose plusieurs défis : rareté de main-d'œuvre, roulement de personnel, exigence de polyvalence, enjeux de santé et de sécurité du travail. Réalisé à partir d'entrevues et d'observations dans cinq entreprises du secteur, cet outil d'autodiagnostic vous aidera à réfléchir sur l'intégration de nouveaux employés au sein de votre entreprise. À partir de questions portant sur les objectifs, le processus et les acteurs impliqués dans l'intégration, l'outil vous permettra :

- de faire un bilan des conditions favorisant l'intégration des nouveaux travailleurs et,
- de cibler des priorités d'action dans une perspective d'amélioration continue.

IRSST-Québec - 09/2018.

• <u>Télécharger l'outil d'autodiagnostic - Référence DI-1010</u>

Retour sommaire rubrique « Prévention »

CHSCT OU AUTRES INSTANCES :

➤ Le CHSCT peut agir en référé pour obtenir la communication d'informations supplémentaires :

Lorsqu'il est consulté avec le comité d'entreprise, le CHSCT a la qualité pour agir devant le juge des référés pour obtenir de l'employeur des informations supplémentaires lui permettant de rendre un avis éclairé. Editions Législatives - 11/10/2018.

- Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 17-20301 du 03/10/2018
- ➤ Un nouvel exemple d'expertise du CHSCT pour projet d'aménagement important :

Le projet de réorganisation du service de chirurgie viscérale qui affecte l'ensemble du service et est susceptible d'avoir une incidence sur la charge et les conditions de travail du personnel hospitalier est un projet important, justifiant le recours à un expert. Editions Législatives - 18/10/2018.

• Lire l'arrêt Cour de Cassation Chambre Sociale n° 17-10555 du 20/09/2018

Retour sommaire rubrique « Prévention »

CONCEPTION DES LIEUX ET DES SITUATIONS DE TRAVAIL :

➤ Liste des revêtements de sol dans les locaux de fabrication de produits alimentaires :

Assurance Maladie-Risques Professionnels - 07/2018 - 17 pages.

- <u>Télécharger la liste</u>
- EVALUATION DES RISQUES :

Retour sommaire rubrique « Prévention »

➤ L'évaluation des risques professionnels :

DIECTTE Mayotte - 05/03/2018 - 1 page.

• <u>Télécharger la fiche pratique</u>

Retour sommaire rubrique « Prévention »

HYGIENE DE VIE / SANTE PUBLIQUE :

L'eau un allié essentiel de votre santé - Salariés :

ASMT65-Tarbes - 07/2018.

- Accéder au dépliant
- > Exercices ostéoarticulaires recommandés Salariés :

ASMT65-Tarbes - 03/2018.

- Accéder au dépliant
- NORMALISATION / RECOMMANDATION :
 - ➤ Quoi de neuf en normalisation SST ?

Eurogip - 09/2018 - 2 pages.

• Télécharger le document

Retour sommaire rubrique « Prévention »

Retour sommaire rubrique « Prévention »

PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE :

➤ Protecteurs individuels contre le bruit (PICB) :

De l'atelier au chantier, le bruit est omniprésent, devenant l'une des premières sources de pollution. La législation française élargit la responsabilité du chef d'entreprise, en mettant l'accent sur l'importance de l'évaluation du risque auditif et la réduction du bruit à la source et au cours de sa propagation. Elle précise l'abaissement des seuils à partir desquels les actions de prévention doivent être déclenchées et impose désormais de fournir des protections auditives individuelles aux salariés dès que le niveau sonore atteint 80 dB(A). Cette fiche présente les différents protecteurs individuels contre le bruit (PICB) et leur cadre d'utilisation. OPPBTP - 10/2018 - 5 pages.

- <u>Télécharger la fiche prévention</u>
- ➤ Vos mains sont fragiles, protégez-les!

SSTRN-Nantes - 09/2018 - 8 pages.

• Télécharger le dépliant

> Analyse du potentiel d'application des textiles intelligents en santé et en sécurité au travail :

IRSST-Québec - 09/2018 - 116 pages.

• Télécharger le rapport scientifique - Référence R-1029

Retour sommaire rubrique « Prévention »

EFFETS SUR LA SANTE:

AT/MP TMS

AT/MP :

- ➤ La tarification des accidents du travail et maladies professionnelles Une gestion lourde, un caractère incitatif à renforcer : La Cour des Comptes 10/2018 37 pages.
 - <u>Télécharger le chapitre VIII du rapport</u>
- ➤ Appel à candidatures d'experts scientifiques afin de procéder à la constitution d'un du groupe de travail "Expertise des maladies professionnelles" Du 18/10/2018 au 10/12/2018 :

Ce groupe de travail a pour objectif de mener à bien les expertises préalables à l'élaboration ou la modification des tableaux de maladies professionnelles mais aussi à l'élaboration des recommandations destinées aux CRRMP dans l'optique d'une harmonisation des pratiques des comités. ANSES - 18/10/2018.

- En savoir plus
- <u>■ TMS</u>:
 - ➤ Canal carpien et prévention :

AIST84-Vedène - 10/2018 - 4 pages.

• Télécharger la fiche

SECOURS D'URGENCE ET SECURITE :

ORGANISATION DES PREMIERS SECOURS
SST (SAUVETAGE-SECOURISME DU TRAVAIL)

- **ORGANISATION DES PREMIERS SECOURS** :
 - ➤ AVC Vite le 15!

France AVC - Fondation Cœur et Artères - Bayer - 09/2018.

- <u>Télécharger l'affiche</u>
- <u>Télécharger le dépliant</u>

Retour sommaire rubrique « Secours d'urgence et sécurité »

- SST (SAUVETAGE-SECOURISME DU TRAVAIL) :
 - ➤ Généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours :

La circulaire vise à définir les modalités selon lesquelles les trois versants de la fonction publique peuvent contribuer à la réalisation de l'objectif défini par le Président de la République de former avant la fin du quinquennat 80 % de la population aux gestes de premiers secours. La circulaire recense dans un premier temps (I) les actions de formation qui déclinent cet objectif. Il valorise notamment la formation de « sensibilisation aux gestes qui sauvent » dont le format de deux heures, défini par un arrêté en date du 30 juin 2017, permet un déploiement auprès d'un nombre important de personnes. Il distingue dans un deuxième temps (II et III) les modalités de mise en œuvre de cet objectif en formation initiale comme en formation continue. Il précise dans un troisième temps (IV et V) la manière dont la réalisation de l'objectif pourra être évaluée. Légifrance - 02/10/2018 - 7 pages.

• Télécharger la circulaire du 02/10/2018 - NOR : CPAF1825636C

Retour sommaire rubrique « Secours d'urgence et sécurité »

CONGRES / MANIFESTATIONS:

- Actualités sur le site INRS
- Colloque Risques Routiers organisé par l'ASRE49, la Préfecture de Maine-et-Loire Le 06/11/2018 Angers :

Thème : Addictions en entreprise - Constat et pistes de solutions.

- S'inscrire
- Journée d'étude ISTNF Le 18/12/2018 Saint-Saulve :

Thème : Quelles approches santé-travail pour les nouvelles générations ?

- En savoir plus
- 22ème Journée Nationale de l'audition Le 14/03/2019 :

Thème : Les oreilles au cœur de ma santé - Et si c'était vrai !

- En savoir plus
- Colloque organisé par Cancéropôle Grand Ouest Les 28 et 29/03/2019 Nantes :

Thème: Cancer et Travail.

En savoir plus

Afin d'améliorer la qualité de ce bulletin, vous pouvez nous adresser vos remarques ou suggestions à l'adresse suivante : reseaudoc@gmail.com







